

N/REF : 5/01/2026 14H46 C:000003 I:12810
V/REF : AC/C40944
V/Email reçu le Lundi 05/01/2026 a 14H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

IMMEUBLE : LE PERCE NEIGE -PCNG
2 RUE ANJELA DUVAL
BAT B
35340 LA BOUEXIERE

Rennes, le 26 Février 2026

Référence Marché: 024089-MNU-003

LOCALISATION : ALLEE 2 DUVAL - MME DESRUES 06 99 91 95 83
PORTE B001 - LGT 124573

MOTIF : POSE D'UN COFFRAGE EN PLACO PARTANT DU PLAFOND ET COUVRANT LES
TROUS LAISSÉS PAR LA CHAUDIERE D'ORIGINE AFIN D'ISOLER THERMIQUEMENT LE
MUR.

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 05/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE MESURES
FOURNITURE ET POSE RAILS PLACO
FOURNITURE ET POSE PLACO HYDROFUGE
FOURNITURE ET POSE ISOLANT
FOURNITURE ET POSE BANDE ARMÉE
FINITION ENDUIT
PRÉVOIR PASSAGE PEINTRE POUR EMBELLISSEMENT SUR COFFRAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 23/02/26 a 10H44 Mme S FARUEL
NR AB Email envoyé le 16/02/26 a 09H57 Mme S FARUEL
NR AB Email envoyé le 09/02/26 a 09H40 Mme S FARUEL
NR AB Email envoyé le 02/02/26 a 10H10 Mme S FARUEL
BB AB Email envoyé le 22/01/26 a 22H27 Mme S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,00	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU	2	40,00	200,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	35,00	35,00
1,00	MEN015-FP rail,placo, bande armée...	2	250,00	250,00
TOTAL H.T.				485,00
T.V.A. a 10,00%				48,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>533,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.